

**Service instructeur**  
Direction de l'Architecture

5<sup>ème</sup> **Commission** - N° CG-2012-6-5-3

**Service consulté**

**BUDGET PRIMITIF 2013**  
**SERVICE 017 AUTRES BATIMENTS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer les inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation des actions à mener sur les bâtiments départementaux, lesquelles nécessiteront 16 619 000 € de crédits de paiement, 88 000 € de crédits de fonctionnement et 3 261 000 € d'autorisations de programme (nouvelles et complémentaires) sur l'exercice 2013. Des recettes d'investissement de 5 540 000 € sont également inscrites au budget (AP nouvelles de 1 000 000 €). A noter enfin l'inscription de 8 000 000 € en dépenses et recettes au titre de l'opération financière Maison de l'Alsace à PARIS (régularisation d'avance versée).

**1) BILAN DE L'EXERCICE 2012 :**

• **Achèvement d'opérations**

L'année 2012 aura vu la fin des opérations suivantes :

- restructuration du centre routier de VOLGELSHEIM ;
- construction neuve du Centre Routier d'ALTKIRCH ;
- construction du Peloton de Gendarmerie de Montagne (P.G.M.) de HOHROD ;
- numérisation des plans des bâtiments administratifs dans le cadre de la mise en œuvre du SIGP ;
- troisième tranche de réfection des menuiseries aux DOMINICAINS à GUEBWILLER.

Toutes ces opérations, soldées et réceptionnées au niveau des travaux, ne le sont pas forcément au niveau financier, en raison des délais d'obtention des Décomptes Généraux ou des réserves à lever. C'est la raison pour laquelle certains crédits peuvent encore s'avérer nécessaires en 2013.

## **2) PREVISIONS DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR 2013 :**

Globalement, le Budget Primitif 2013 est en hausse de 81 % par rapport au BP 2012.

Il faut néanmoins relativiser cette hausse puisqu'elle provient de l'intégration, courant 2012 (lors de la DM1), du budget destiné à la Maison de l'Alsace à PARIS (M.A.P.), géré par la Direction de l'Architecture et provenant du Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme (SEU), ce dernier ayant vu son budget réduit des mêmes montants.

Les travaux ayant démarré pour cette opération, c'est donc l'année 2013 qui est particulièrement impactée par les dépenses, dont 50 % du montant HT sont couverts par la contribution du Conseil Général du BAS-RHIN, copropriétaire du site – cf. infra.

Plus généralement, la Direction de l'Architecture a particulièrement veillé à ce que les inscriptions budgétaires concernent des crédits absolument nécessaires à la réalisation des opérations en tenant compte de leur degré d'avancement et dans le respect des engagements contractuels.

Les dépenses correspondantes concernent les gros investissements immobiliers et mobiliers à mener sur les bâtiments à vocation administrative ainsi que sur l'ensemble des autres équipements du patrimoine départemental. Celles-ci s'inscrivent dans le prolongement des programmes décidés au cours des années antérieures. Les propositions d'inscriptions budgétaires sont conformes aux orientations budgétaires et s'élèvent à :

✓	<b>16 619 000 € de Crédits de Paiement (CP), ventilés par fonction et montant décroissant :</b>	
	- développement touristique : MAISON DE L'ALSACE à PARIS	9 600 000 €
	- culture : Médiathèque Altkirch, Carreau Rodolphe, ...	2 600 000 €
	- social & territorialisation : Antennes territoriales d'Ensisheim, Masevaux, Munster, Sainte-Marie-aux-Mines et diverses études préalables (61, rue de Pfastatt à MULHOUSE, St-Louis)	1 200 000 €
	- centres routiers : Bartenheim, Burnhaupt, Vieux-Ferrette ; stations à carburant, ...	1 038 500 €
	- environnement : Maison Eclusière HIRTZFELDEN	770 000 €
	- bâtiments administratifs : 11, av. République COLMAR	500 000 €
	- autres domaines : SEIJO à KIENZHEIM	300 000 €
	- Divers	18 000 €
	- non affecté : dotations provisionnelles toutes fonctions	592 500 €
✓	<b>2 592 500 € d'Autorisations de Programme (AP) nouvelles</b>	
✓	<b>668 500 € d'Autorisations de Programme (AP) complémentaires</b>	
✓	<b>88 000 € de Crédits de Fonctionnement (CF)</b>	
✓	<b>5 540 000 € de recettes d'investissement représentant 1 000 000 € d'Autorisations de Programme (AP) nouvelles</b>	
✓	<b>8 000 000 € en dépenses et recettes - opération financière M.A.P. (régularisation des avances versées).</b>	

En ce qui concerne les **AUTORISATIONS DE PROGRAMMES (nouvelles et complémentaires)**, elles sont inscrites conformément aux dispositions du règlement financier du 3 avril 2008 qui stipule que, pour fiabiliser le stock des Autorisations de Programmes, les opérations seront intégrées en gestion financière en 2 étapes : la première à l'accord de principe et pour le montant des études, la seconde à l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) pour le financement des travaux.

- :- :- :- :- :-

Conformément aux orientations budgétaires définies, vous trouverez ci-après les principaux axes retenus pour 2013, ventilés selon le niveau d'avancement des opérations concernées (situation au 1<sup>er</sup> septembre 2012) :

### **1.1 PRIORITE 1 : OPERATIONS EN COURS, APRES NOTIFICATION DES MARCHES DE TRAVAUX** : APC : NEANT – CP : 11 352 000 €

Il s'agit des opérations qui **doivent aller à leur terme**. En effet, tout coup d'arrêt signifierait la mise en danger du projet et engendrerait des coûts importants de débits pour la collectivité :

#### 1.1.1. OPÉRATIONS INDIVIDUELLES

- Réhabilitation et construction de l'hébergement de la Maison Eclusière n° 50 à HIRTZFELDEN : 0.770 M€  
Ce site abritera un Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (C.I.N.E.). A noter que le cap de la mi-chantier est dépassé puisque la réception des travaux est envisagée fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Le projet se poursuit tel qu'il a été prévu au vu de l'avancement déjà réalisé, malgré l'incertitude résultant des difficultés de l'Association.
- Maison de l'Alsace à PARIS : 9.6 M€  
A noter que cette opération, réalisée en maîtrise d'ouvrage départementale du Conseil Général du Haut-Rhin, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEMHA, fait l'objet d'un remboursement de 50 % des dépenses HT par le Conseil Général du Bas-Rhin. Les travaux ont démarré en septembre 2012 et la réception devrait être prononcée fin octobre 2013 pour une inauguration envisagée début novembre 2013.

#### 1.1.2 OPÉRATIONS « GLOBALES »

- Territorialisation (0.46M€):  
Les travaux d'installation de l'antenne secondaire de MUNSTER au sein de l'ancien collège F. Hartmann vont se poursuivre, ce projet étant réalisé sous maîtrise d'ouvrage locale (Communauté de Communes). A noter également la fin des travaux d'installation de l'Antenne Territoriale secondaire d'ENSISHEIM située dans les locaux de l'ancienne Mairie.

- Centres Routiers (0.224M€) :  
Les crédits nécessaires concernent l'opération de construction neuve du Centre Routier d'ALTKIRCH (paiement des décomptes finaux) et de restructuration des vestiaires au Centre Routier de BURNHAUPT. L'opération de mise aux normes des stations de carburant des Centres Routiers va se poursuivre (3<sup>ème</sup> phase), la réglementation prévoyant des installations enterrées à double paroi.
- Gendarmeries (0.018M€):  
L'opération de construction du Peloton de Gendarmerie de Montagne (P.G.M.) de HOHROD, réceptionnée début 2012 et dont les bâtiments ont été transférés par avenant au bail emphytéotique avec Habitat de Haute-Alsace, requiert encore quelques crédits pour en assurer le solde comptable.
- Autres (0.2M€):  
⇒ A noter la poursuite de la première phase de valorisation du site Carreau Rodolphe à UNGERSHEIM, la DAR étant chargée de réaliser les opérations de nettoyage des abords, de fermeture de certains espaces ouverts ainsi que des interventions liées à la mise en sécurité de cette zone.

## **1.2 PRIORITÉ 2 : OPÉRATIONS DÉCLENCHÉES - MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE EN COURS SANS NOTIFICATION DES MARCHÉS DE TRAVAUX :**

APC : 668 500 € – CP : 3 594 500 €

Il s'agit d'opérations existantes pour lesquelles il y a déjà eu des dépenses d'études et attribution des marchés de prestations intellectuelles (maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôle...). Cependant, **le déroulé de l'opération pourrait encore, le cas échéant, être rééchelonné** puisque les marchés de travaux ne sont pas encore attribués et, par conséquent, n'ont pas encore créé de droit pour leurs titulaires.

### 1.2.1 OPÉRATIONS INDIVIDUELLES

Sont concernées 3 opérations :

- la construction de la Médiathèque d'ALTKIRCH qui a été retardée à cause des difficultés d'obtention du permis de construire et dont les travaux sont programmés début 2013 : 2.4 M€ ;
- la construction du Centre Routier de BARTENHEIM : 0.42 M€, destiné à accueillir le centre routier d'HUNINGUE suite à une promesse de vente du terrain d'assiette de ce dernier site ;
- Site Seijo à KIENZHEIM : 0.300 M€  
⇒ Consolidation et renforcement du plancher de la bibliothèque japonaise : la bibliothèque, atout majeur du CEEJA, compte plus de 30.000 ouvrages et devrait prochainement bénéficier d'une dotation de deux universitaires allemands, soit plus de 100.000 ouvrages et un nombre important de documents et d'objets de collection.

Il s'agit de la poursuite des travaux de reprise des structures porteuses et de réfection de plancher en béton, préalables à l'installation de cette bibliothèque.

A noter que les équipements (rayonnages, étagères, ...) destinés à recueillir ces ouvrages seront pris en charge directement par le CEEJA.

⇒ 1<sup>ère</sup> tranche de réhabilitation du Bâtiment Historique : Une subvention d'1 M€ devrait être perçue de la Région pour l'ensemble des travaux du rez-de-chaussée du Bâtiment Historique afin de promouvoir les activités du CEEJA qui sont articulées autour de 3 pôles : l'enseignement et la recherche, la promotion économique et touristique et la culture.

Toutefois, cette opération de réhabilitation, indépendante du renforcement du plancher pour la bibliothèque, ne sera lancée qu'après confirmation de l'obtention de la subvention émanant de la Région.

### 1.2.2 OPÉRATIONS « GLOBALES »

- Territorialisation (0.13M€):

L'installation de l'antenne secondaire de MASEVAUX permettra de supprimer les loyers du Centre médico-social (CMS) actuel. Grâce à la réorganisation des locaux, traitée en partie en régie interne, ce site mutualisé, où nous sommes propriétaires, offrira un meilleur service au public (regroupement des services sociaux et de l'unité routière).

- Centre Routier (0.314M€) :

Fin 2012, les travaux de restructuration du Centre Routier de VIEUX-FERRETTE sont lancés.

- Divers (0.03M€) :

La démolition de l'ancienne Gendarmerie de DANNEMARIE, ainsi que la purge du terrain en prévision d'une utilisation ultérieure, va se poursuivre.

## **1.3 PRIORITÉ 3 : OPÉRATIONS « PROJETS » - PHASE ÉTUDES AVANT MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE** : APC : néant – CP : 580 000 €

Il s'agit d'**opérations déjà identifiées et validées** (rapports budgétaires, Programme Pluriannuel d'Investissement, ...) mais n'ayant pas pour l'instant (hormis le programme et les indemnités de concours de maîtrise d'œuvre dans certains cas) donné lieu à engagement comptable. On se situe dans les **études en amont**. Les opérations recensées ont déjà fait l'objet d'un examen approfondi quant à la nécessité de leur réalisation. Il semble toutefois nécessaire de devoir les confirmer.

### 1.3.1 OPÉRATIONS INDIVIDUELLES

Sont concernés au titre de la territorialisation :

- le regroupement des Centres médico-sociaux (C.M.S.) de SAINT-LOUIS avec la création d'une Antenne Principale ; les études (0.12M€) vont pouvoir démarrer car le projet de Z.A.C. (zone d'aménagement concerté) conduit par la Ville de SAINT-LOUIS est en cours de finalisation ;
- les travaux de réhabilitation du bâtiment « Les Fougères » à STE MARIE-AUX MINES, futur siège de l'Antenne Territoriale du Val d'Argent. A ce titre, les travaux sont prévus à raison de 50 % en 2013 (0.1 M€) et 50 % en 2014 ;

- la restructuration des locaux sis 61, rue de Pfastatt à MULHOUSE aux fins d'y installer l'Antenne Territoriale principale de MULHOUSE (Espace Doller) nécessite des études de programmation pour un montant estimatif de 0.3 M€. Il convient de noter que ce bâtiment devra faire l'objet d'une importante remise à niveau tout particulièrement des façades, du chauffage et de l'isolation. Ces travaux, à prévoir à court terme, permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie et une mise en conformité des locaux. Le coût estimatif en phase programme connu serait de l'ordre de 7.7 M€, valeur fin d'opération.

En ce qui concerne le social, l'opération de regroupement des CMS de KINGERSHEIM et de WITTENHEIM, (sur la base d'un autre projet) va être lancée. Il s'agira de la réhabilitation d'un bâtiment qui va être acquis en 2013 rue de Gascogne à WITTENHEIM. Besoins en CP : 0.06 M€.

1.3.2. OPÉRATIONS « GLOBALES » : NEANT

**1.4 PRIORITÉ 4 : PROPOSITION DE « NOUVELLES OPÉRATIONS »** : APN : 2 000 000 € – CP : 500 000 €

1.4.1. OPÉRATIONS INDIVIDUELLES

Il est nécessaire de réaliser le désamiantage des parkings souterrains ainsi que des travaux liés aux installations de chauffage, climatisation et ventilation sur l'immeuble sis 11 avenue de la République à COLMAR. Ces travaux deviennent urgents et incontournables, en raison de la dégradation notoire de l'amiante à certains endroits et de dysfonctionnements récurrents des installations techniques.

Aussi, conviendrait-il de lancer cette opération dès 2013, en sachant que la convention nous liant à l'Etat pour ce bâtiment (convention du 3 juin 1982 modifiée par l'avenant n° 10 du 2 mars 2004) prévoit une répartition à parts égales entre l'Etat et le Département pour les travaux portant sur les parties communes. L'opération nécessite une AP de 2 000 000 €. Pour 2013, les CP sont inscrits à hauteur de 0.5 M€.

1.4.2. OPÉRATIONS « GLOBALES » : NÉANT

-----

Nota : Les **opérations** suivantes sont **décalées** et ne font l'objet d'aucune demande de crédits pour 2013 :

- Restructuration de l'ancienne gendarmerie de THANN ;
- Construction du Centre Routier d'HUSSEREN-WESSERLING ;
- Aménagement du site de BERRWILLER.

De plus et à ce stade, n'ont **pas** été **chiffrés, ni totalisés** dans le cadre du Budget Primitif 2013

- les hypothèses de reconversion de l'I.U.F.M. de GUEBWILLER, compte-tenu du fait que la définition précise de l'occupation du site n'est pas arrêtée à ce jour ;
- l'impact de la vacance de la Sous-préfecture de MULHOUSE, qui laisse entrevoir, en cas d'échec de la vente en cours, des disponibilités pour des transferts éventuels de services de la collectivité, actuellement en location. La configuration de cet immeuble nécessiterait, pour ce faire, des frais conséquents (accessibilité, réorganisation, réhabilitation des locaux,...) ;
- les travaux de mise en accessibilité des bâtiments par rapport aux obligations fixées par la loi du 11/02/2005 sur le handicap. Les budgets qui découlent de cette mise en conformité vont nécessairement devoir être inscrits pour les années à venir et un plan pluriannuel destiné à cette mise en accessibilité de nos bâtiments reste à élaborer. Je vous propose que, pour les prochaines Orientations Budgétaires 2014, un document soit préparé et porté à la connaissance de notre Assemblée.

N'ont **pas** été **intégrés** les travaux de mise à nu et de traitement des structures sur l'immeuble dénommé le « Château » à HUSSEREN-WESSERLING. Ceux-ci restent suspendus au devenir du site. Une réflexion pour permettre une utilisation des locaux, avec des investissements a minima (et uniquement au rez-de-chaussée), a permis de chiffrer une mise en sécurité du bâtiment – 1<sup>ère</sup> phase (traitement mэрule, curage et mise en sécurité de l'aile principale) à 865.500 €/TTC.  
Toutefois, aucun montant n'est inscrit pour l'instant.

Enfin, il sera peut-être nécessaire, lors de la DM1, d'inscrire des Crédits de Paiement au titre du quitus de l'opération de construction du Nouvel Hôtel du Département, processus qui n'a pu être finalisé depuis 2011, le Maître d'Ouvrage Délégué n'ayant pas fourni l'ensemble des documents permettant de clore cette opération.

## **2. DOTATIONS ANNUELLES PROVISIONNELLES : AP et CP de 592 500 €**

Toutes les dotations provisionnelles sont reconduites à l'identique, tant en Autorisations de Programmes qu'en Crédits de Paiement.

Ces dotations s'entendent cependant sans mesures nouvelles.

Parmi les programmes les plus importants, on peut citer ceux relatifs à l'entretien des bâtiments administratifs, routiers, sociaux, culturels, sportifs, ... (B123 & B143) dont le Département est propriétaire et/ou dont il assume les charges à hauteur de 0,500 M€.

Enfin, il faut savoir que toutes les réparations suite à sinistres couverts par les assurances doivent d'abord faire l'objet d'avances prises sur le budget de la DAR avant d'être remboursées par des recettes versées au budget de la Direction du Patrimoine et du Droit des Sols (D.P.S.).

De plus, à l'instar des années précédentes, une provision de 0.07 M€ est inscrite en frais d'études (AP et CP) pour des opérations dont l'Assemblée Départementale aura à décider en fonction des conclusions des investigations réalisées.

Les deux autres programmes (B125 & B144) permettent d'acquérir en cas de besoin du mobilier et du matériel pour un montant total de 22 500 €.

**3. CREDITS DE FONCTIONNEMENT** : une provision de **88 000 €** est inscrite, en diminution par rapport au BP 2012.

Sont concernées les dépenses d'entretien courant, de « rafraîchissement » de locaux autres que ceux de l'Administration départementale, d'achats de fournitures et de petits matériels.

**4. RECETTES D'INVESTISSEMENT : 5 540 000 € - AP : 1 000 000 €**

Un troisième acompte de subvention régionale, estimé à **290 000 €**, (Programme Education à l'Environnement) pourra être perçu au titre de l'opération de restructuration de la Maison Eclusière n° 50 à HIRTZFELDEN, au titre du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (C.I.N.E.) .

En ce qui concerne la Maison de l'Alsace à PARIS (M.A.P.), une recette d'environ **5 000 000 €** est escomptée, correspondant à 50 % de prise en charge, par le Conseil Général du Bas-Rhin, des dépenses HT mandatées en 2013.

Une quote-part de 50 % peut être perçue de l'Etat au titre des travaux de désamiantage des parkings souterrains ainsi que des travaux liés aux installations de chauffage, climatisation et ventilation sur l'immeuble sis 11 avenue de la République à COLMAR (Préfecture), soit **250 000 €** (AP : 1 000 000 €) – cf. supra.

**5. OPERATION FINANCIERE : 8 000 000 € en dépenses et recettes**

Une somme de 8 000 000 € est prévue en dépenses et recettes au titre de l'opération financière M.A.P. Il s'agit d'écritures comptables à réaliser lors de la production des justificatifs d'emploi des avances versées au mandataire de l'opération – SEMHA.

Les inscriptions budgétaires proposées au titre du BP 2013 sont détaillées, tant en AP qu'en CP, dans le tableau joint en annexe.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de décider de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans ce rapport ;
- de voter, en **dépenses – cf. tableau joint en annexe** :
  - \* les Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires ainsi définies, pour un montant total de 3 261 000 € ;
  - \* les inscriptions budgétaires aux chapitres d'investissement et fonctionnement, à savoir respectivement 16 619 000 € et 88 000 € ;

- de voter, en **recettes - voir annexe** :
  - \* les Autorisations de Programme nouvelles d'un montant total de 1 000 000 € ;
  - \* l'inscription de 5 540 000 € au titre des recettes d'investissement ;
- de voter, au titre de **l'opération financière M.A.P.**, l'inscription de 8 000 000 € en dépenses et en recettes (régularisation des avances versées).
- de donner délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

N° PROG	INTITULE/ contenu	BP 2013		observations
		A.P. nouvelles ou compl.	Crédits de Paiement	
<b>DEPENSES</b>				
<b>B121</b>	BATIMENTS - CONSTRUCTIONS NEUVES	0,00	802 000,00	
<b>B122</b>	BATIMENTS -RESTRUCT. REHAB. EXTENSIONS	2 668 500,00	1 936 500,00	
<b>B123</b>	BATIMENTS - TRAVAUX D'ENTRETIEN	150 000,00	150 000,00	
<b>B124</b>	HOTEL DU DEPARTEMENT	0,00	0,00	
<b>B125</b>	BATIMENTS - ACQUISITION DE MATERIEL	15 000,00	15 000,00	
<b>B126</b>	BATIMENTS - FRAIS D'ETUDES	50 000,00	50 000,00	
<b>B131</b>	GENDARMERIES - CONSTRUCTIONS NEUVES	0,00	18 000,00	
<b>B141</b>	AUTRES - CONSTRUCTIONS NEUVES	0,00	2 400 000,00	Médiathèque Altkirch
<b>B142</b>	AUTRES - RESTRUCT. REHAB. EXTENSION	0,00	10 870 000,00	dont MAP & ME HIRTZFELDEN
<b>B143</b>	AUTRES - TRAVAUX D'ENTRETIEN	350 000,00	350 000,00	
<b>B144</b>	AUTRES - ACQUISITION MATERIEL & MOBILIER	7 500,00	7 500,00	
<b>B145</b>	AUTRES - FRAIS D'ETUDES	20 000,00	20 000,00	
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>3 261 000,00</b>	<b>16 619 000,00</b>	
<b>B623</b>	ENTRETIEN - DEPENSES FONCTIONNEMENT		87 000,00	
<b>J632</b>	INTERETS MORATOIRES		1 000,00	
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>88 000,00</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DEPENSES 017 - BATIMENTS DEPART.</b>	<b>3 261 000,00</b>	<b>16 707 000,00</b>	
<b>RECETTES</b>				
<b>B122</b>	BATIMENTS -RESTRUCT. REHAB. EXTENSIONS	1 000 000,00	250 000,00	11, avenue Rép. COLMAR
<b>B142</b>	AUTRES - RESTRUCT. REHAB., EXTENSIONS	0,00	5 290 000,00	principalement 50 % CG 67 - MAP
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>5 540 000,00</b>	
	<b>TOTAL GENERAL RECETTES 017 - BATIMENTS DEPART.</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>5 540 000,00</b>	
<b>DEPENSES ET RECETTES - OPERATION "FINANCIERE"</b>				
<b>B142</b>	MAISON DE L'ALSACE A PARIS (M.A.P.)		8 000 000,00	
	<b>TOTAL OPERATION FINANCIERE</b>	0,00	<b>8 000 000,00</b>	